

Avec pour priorité la lutte contre les inégalités, le Département Accès aux Droits et Développement Social coordonne et met en œuvre des plans d'actions en collaboration avec les acteurs locaux, en recherchant la participation des habitants.

Le département est organisé en 3 pôles :

- Un pôle « Développement Social », composé d'un chef de projet contrat de ville et de 2 agent·es de développement social, chargé notamment de la mise en œuvre du contrat de Ville dans les quartiers classés en géographie prioritaire, et de la préparation de la prochaine génération des contrats de Ville « Quartiers 2030 ». Cette équipe conduit également un programme d'actions de promotion de l'égalité femme-homme et de lutte contre les discriminations ;
- Un pôle « santé » composé de deux Coordonnateurs·ices Santé chargé·es de la mise en œuvre du Contrat Local de Santé, dans ses volets Prévention / Promotion de la santé et Accès aux Soins, dans un contexte de préparation de l'ouverture d'un centre de santé municipal ;
- Un pôle « insertion » mis en œuvre par Une Maison de l'Information sur l'Emploi et la Formation, composée de 6 agents, chargée de mettre en œuvre la politique publique d'insertion de la collectivité, et d'accompagner les publics dans leurs parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Un·e chef·fe de projet rattaché·e au responsable de service assurant une mission transversale « Accès aux Droits et Lutte contre le non-recours » vient compléter cette équipe.

Dans le cadre d'une reconstitution de l'équipe et du lancement de nouveaux projets, la Ville recrute :

- Un·e Responsable du DADD
- Un·e agent·e de développement social, dont le territoire d'intervention prioritaire sera situé au Château Blanc,
- Un·e coordinateur·rice santé chargé·e des volets Prévention/Promotion de la Santé et de la mise en œuvre de l'Atelier Santé Ville dans les quartiers situés en géographie prioritaire,
- Un·e coordinateur·rice santé chargé·e de développer le volet Santé Mentale du Contrat Local de Santé, et son volet « Accès aux Soins » avec notamment la conduite du projet d'ouverture d'un centre de santé municipal, et à terme son pilotage
- Un·e chef·fe de projet « Accès aux Droits »
- Un·e conseiller·e en Insertion Professionnelle

C.V. et lettre de motivation sont à adresser à :

Monsieur le Maire

Département des ressources et relations humaines

Hôtel de ville | CS 80 458 | 76806 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex

ou par courriel: courriel@ser76.com **ou sur** saintetiennedurouvray.fr

Un-e chef-fe de projet « Accès aux droits »

Cadre d'emploi des rédacteurs ou des animateurs territoriaux

Réf. CADMP-032023

Missions principales

- Réalise et met à jour un diagnostic partagé sur les phénomènes de non-recours aux droits et aux services, observés pour la population stéphanaise
- Promeut les logiques de coopération auprès des services municipaux, des acteurs institutionnels et associatifs visant à faciliter l'accès aux droits et aux services des plus fragiles
- En lien avec les autres agents du Département, élabore et met en œuvre un programme d'actions dans le cadre du Plan Communal d'Accès aux Droits (ex. *accompagnement numérique, actions d'information et d'aller-vers, guide des démarches...*), et en assure l'évaluation au regard des besoins identifiés
- Anime les instances de pilotage du Plan communal d'accès aux droits
- Participe à l'évaluation des procédures d'accès à l'offre municipale et propose des évolutions visant à simplifier les démarches pour les habitants
- Participe à l'évaluation de l'offre de permanences et du fonctionnement de la Maison de Justice et du Droit, et des permanences de proximité assurées par les partenaires au sein des équipements municipaux tel que la CAF, les associations tutélaire, réseau Astuce...
- Encadre la conseillère numérique et assure le suivi de son activité

Profil

- Titulaire de la FPT ou contractuel·le, sur le cadre d'emploi des rédacteurs ou animateurs territoriaux et de formation niveau Bac + 2 ou 3, vous avez acquis une expérience significative et similaire dans le domaine.
- Vous maîtrisez la méthodologie de projets et avez de grande capacité pour le travail en équipe et partenarial,
- Vous êtes doté·e d'un esprit d'analyse et de synthèse, vous disposez de qualités rédactionnelles et relationnelles, un sens de l'écoute et de discrétion
- Vous avez de bonnes connaissances en matière de méthodologie et d'outils d'observation et de prospective
- Vous disposez de qualités relationnelles et rédactionnelles, du sens du service public
- Vous avez un sens de la discrétion professionnelle et de la réserve

Conditions d'exercice : vous travaillez du lundi au vendredi sur un cycle de travail de 37h/semaine ouvrant droit à 12 jours de RTT et 2 jours de sujétions.

Rémunération : statutaire + régime indemnitaire + prime de fin d'année

Date limite de dépôt des candidatures : 16 juin 2023